

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 AVRIL 2019

CYBER LAW CLINIC : L'UCLy INNOVE AVEC LA PREMIÈRE CLINIQUE DE PROSPECTIVE JURIDIQUE

En connexion avec les évolutions actuelles de la société et des innovations technologiques, l'UCLy a choisi un positionnement original et un parti-pris pédagogique avant-gardiste, en choisissant de positionner sa clinique juridique sur un axe délibérément prospectif. Robotique, intelligence artificielle, véhicules autonomes, blockchain et contrats intelligents... Autant de technologies numériques qui ont déjà, ou qui auront dans un futur très proche, des impacts considérables sur les règles juridiques.

La Cyber Law Clinic de l'UCLy, officiellement présentée le jeudi 11 avril dernier, en partenariat avec la cour administrative d'appel de Lyon, propose à ses étudiants en droit et aux élèves ingénieurs de l'INSA de s'emparer de ces thématiques prospectives, à travers des procès fictifs sur des cas concrets.

PROFESSIONNALISER LE PARCOURS ÉTUDIANT

Grâce à la **Cyber Law Clinic**, les étudiants volontaires se confrontent concrètement aux problèmes juridiques de demain, en parallèle de leur cursus classique. Ils sont ainsi amenés à endosser le rôle de praticiens du droit (avocats et juges) à l'occasion de procès fictifs organisés depuis 2 ans. Un précieux entraînement pour les aider à se projeter dans une pratique professionnelle réaliste.

- Cette mise en situation les oblige à travailler ensemble et avec des professionnels, à construire des argumentations, à porter la robe pour plaider en audience publique... Les procès fictifs sont filmés et peuvent être visionnés en ligne.
- Après avoir évalué la pertinence du droit actuel face à des cas inédits liés aux nouvelles technologies, à eux d'imaginer des règles juridiques innovantes appropriées et de rédiger de véritables actes juridiques, de la même manière que les professionnels. Ils deviennent ainsi acteurs d'un nouveau cadre légal en conditions réelles. Leurs textes sont ensuite validés par une juridiction officielle, la cour administrative d'appel de Lyon, partenaire officiel de la clinique de prospective juridique de l'UCLy.

« C'est l'occasion pour les étudiants de travailler la pratique de manière pluridisciplinaire, avec d'autres corps de métier, de rédiger des actes juridiques et de plaider » Marjolaine MONOT-FOULETIER, maître de conférences à l'UCLy et responsable de la clinique de prospective juridique

DE PRESTIGIEUX PARTENAIRES OFFICIELS, PROFESSIONNELS DU DROIT

Tout au long des différentes phases de travail, **les étudiants sont accompagnés par des professionnels du droit**, grâce au soutien actif de la **cour administrative d'appel de Lyon**, par l'intermédiaire de Monsieur Régis FRAISSE, conseiller d'état et président de la cour administrative de Lyon. Des avocats volontaires et **l'incubateur du Barreau de Lyon** sont également engagés aux côtés de l'UCLy pour faire vivre la clinique de prospective juridique au quotidien et épauler les étudiants dans leur parcours. Une façon pour ces avocats coachs de se familiariser avec des **cas prospectifs passionnants**.

UN NOUVEAU CAS AXÉ SUR LA CAPACITÉ DES MACHINES À APPRENDRE ET À FAIRE DES CHOIX AUTONOMES

En 2017, le premier cas fictif sur lequel les étudiants de l'UCLy se sont penchés, impliquait la Ville de Lyon opposée à un groupement de transport, autour de la responsabilité d'un **véhicule autonome**. Le procès qui en a découlé, a été plaidé en appel en 2018. Il fera l'objet d'un examen en cassation devant le Conseil d'État à Paris le 28 juin prochain.

Le cas lancé cette année opposera la Métropole de Lyon à une start-up imaginaire, proposant des robots d'assistance médicale, accusés de discrimination auprès de certains patients considérés comme en surpoids. Le procès portera notamment sur la question de la légitimité de la résiliation du contrat suite à ces accusations. Ce cas sera plaidé le 24 juin 2019 à la cour administrative d'appel de Lyon.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE

L'UCLy a toujours travaillé en lien étroit avec le monde économique. Aujourd'hui, la clinique de prospective juridique permet d'aller encore plus loin et de dynamiser les échanges, en répondant à des thématiques juridiques réelles des entreprises impliquées dans les nouvelles technologies. De la protection des données personnelles liée à la domotique aux notions d'autonomie des robots accompagnateurs, les thématiques abordées partent du terrain et s'attachent à des **innovations émergentes sur le point de se concrétiser dans la société**. L'idée est à la fois de proposer des solutions en affinité avec les problématiques du futur proche des industriels, mais aussi de donner aux étudiants des compétences au plus près des réalités du marché de l'emploi de demain.

DEVENIR UN EXPERT JURIDIQUE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

- En donnant à sa clinique juridique une dimension exclusivement prospective, l'UCLy affirme sa différence et développe une expertise pluridisciplinaire unique sur les aspects juridiques des nouvelles technologies. Grâce à un site dédié à la Cyber Law Clinic, l'UCLy se place dans **une démarche ouverte de partage**, donnant accès à tous aux documents, résultats et travaux sur cette plateforme. Les articles de recherche pourront aussi être publiés dans des revues juridiques.
- **La Faculté de droit de l'UCLy** contribue ainsi activement à la structuration du droit du futur, avec une dimension internationale puisque quatre autres facultés sont déjà associées à travers un partenariat européen stratégique sous le programme Erasmus + : Faculté de Nimègue aux Pays-Bas, Facultés de Lodz et de Cracovie en Pologne, Faculté du Piémont Oriental en Italie. Toutes travailleront sur les mêmes cas.

« Peu fréquente en droit, la démarche empirique qui part des données du terrain et élabore les théories adaptées au fil d'un raisonnement inductif représente à elle seule une approche très innovante » Michel CANNARSA, directeur de la Faculté de droit de l'UCLy.

UNE FACULTÉ DE DROIT À LA POINTE DES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

La Faculté de droit de l'UCLy privilégie un recrutement sélectif (2500 candidatures) et des effectifs réduits (300 étudiants sélectionnés en 1^{ère} année) afin d'apporter toute son attention à chacun de ses étudiants. La priorité est de développer un accompagnement pédagogique personnalisé et un enseignement à la fois hautement spécialisé et parfaitement opérationnel. **« Nous avons des ambitions pour nos étudiants »** précise Marjolaine MONOT-FOULETIER, maître de conférences à l'UCLy et responsable de la clinique de prospective juridique. La Cyber Law Clinic en est la parfaite illustration et fera partie intégrante du cursus en droit des étudiants de 3^{ème} et 4^{ème} année dès l'an prochain.

> La clinique de prospective juridique est complétée par toute une série de formations pointues, Master « Management éthique des innovations biotechnologiques », Master « Digital Law and Management » ou Diplôme Universitaire « Juriste Digital », par exemple.

> L'internationalisation est l'autre axe fort de différenciation de la Faculté de Droit de l'UCLy avec une spécialisation en anglais, grâce au Diplôme d'Université (DU) « Common Law » entièrement dispensé en langue anglaise et un double diplôme Licence de droit française et Bachelor of Civil Law, dans le cadre d'un partenariat avec la National University of Ireland de Maynooth près de Dublin.

« Nous encadrons nos étudiants individuellement pour construire leur parcours dans une perspective de professionnalisation, avec une vision métier dès les premières années » Michel CANNARSA, directeur de la Faculté de droit de l'UCLy

www.cyberlawclinic.ucl.fr



A PROPOS DE L'UCLy (Université Catholique de Lyon)

Fondée en 1875, l'UCLy est un établissement privé d'enseignement supérieur et de recherche, à but non lucratif, membre associé de l'Université de Lyon. Elle est reconnue d'utilité publique et possède le statut d'Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG).

Elle propose 58 parcours diplômants, au sein de ses 5 pôles facultaires et 5 écoles d'enseignement supérieur, répartis sur deux campus, au cœur de la ville de Lyon. Chaque année, elle accueille 12 500 étudiants et auditeurs libres, dont 2800 étudiants étrangers. Ouverte sur le monde, elle a signé 279 conventions d'échange avec ses 240 universités partenaires, réparties dans 56 pays différents.

Très attentive aux évolutions du monde, l'UCLy veut aujourd'hui apporter une réflexion éthique et donner du sens à la transformation fulgurante de notre société mondialisée.

CONTACTS PRESSE :

Nathalie CAYUELA

n.cayuela@terrederoses.com

06 10 29 84 79

Agence Terre de Roses

Laurence GAMBONI

l.gamboni@terrederoses.com

04 72 69 42 93

Agence Terre de Roses

Franck PISSOCHET

fpissochet@ucl.fr

06 80 70 33 41

Directeur Communication UCLy